BULLETIN D'ADHÉSION

À compléter et à retourner :

À l'adresse : 6 rue de Mon Désert 54000 NANCY

Ou par **Mail :** fichiersgenlor@free.fr

Pour nous contacter

MEURTHE-ET-MOSELLE	6 rue Mon Désert 54000 NANCY	03 83 39 45 15	54@sgen.cfdt.fr
MEUSE	11 place de la Couronne 55000 BAR LE DUC	03 83 39 45 15	55@sgen.cfdt.fr
MOSELLE	2 rue Gal de Lardemelle 57000 METZ	03 87 16 97 60 07 77 20 42 17	57@sgen.cfdt.fr
VOSGES	4 rue Aristide Briand 88000 EPINAL	03 29 82 00 82 06 76 07 27 88	88@sgen.cfdt.fr

Etes-vous nouvel adhérent : ☐ OUI ☐ NON

1) Adresse personnelle :

☐ Mme
☐ M.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Localité :

Adresse électronique :

2) Adresse de l'établissement d'exercice :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : Localité :

Circonscription (pour les adhérents du 1er degré) :

3) Votre situation :

QUALITE : ☐ **Titulaire** ☐ **Stagiaire** ☐ **Contractuel** ☐ **Vacataire** ☐ **Assistant Éducation** ☐ **EVS** ☐ **AVS / AVSI** ☐ **AESH**

POSITION : ☐ **Temps plein** ☐ **Temps partiel** % ☐ **Disponibilité** ☐ **Sans emploi**

Echelon : Discipline ou spécialisation :

Corps : (instit, PE, certifié, agrégé, Assistant d'éducation…)

Grade : (classe normale, hors classe, catégorie…)

« En validant ce formulaire, je comprends et accepte que les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de mon adhésion à la CFDT et permettent de me contacter. Elles sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont jamais communiquées ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT et conservées par le syndicat CFDT référencé sur ce support, en charge de son traitement et conservé 5 ans en archivage après mon départ. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de mes données que je peux exercer à tout moment. »

Fait le : **Signature :**

Le montant de votre cotisation :

Vous prenez votre bulletin de paie et regardez votre indice (« indice ou nombre d'heures ») puis référez-vous au tableau ci-dessous :

Indice entre	Par an	Par mois	Par mois après impôt
241 et 260	90,00	7,50	2,55
261 et 280	96,00	8,00	2,75
281 et 300	102,00	8,50	2,89
301 et 320	108,00	9,00	3,06
321 et 340	120,00	10,00	3,40
341 et 360	126,00	10,50	3,57
361 et 380	135,00	11,25	3,83
381 et 400	144,00	12,00	4,08
401 et 420	153,00	12,75	4,34
421 et 440	162,00	13,50	4,59
441 et 460	171,00	14,25	4,85
461 et 480	177,00	14,75	5,02
481 et 500	186,00	15,50	5,27
501 et 520	195,00	16,25	5,53
521 et 540	204,00	17,00	5,78
541 et 560	216,00	18,00	6,12
561 et 580	225,00	18,75	6,38
581 et 600	234,00	19,50	6,63
601 et 620	243,00	20,25	6,89
621 et 640	252,00	21,00	7,14
641 et 660	261,00	21,75	7,40
661 et 680	270,00	22,50	7,65
681 et 700	279,00	23,25	7,91
701 et 720	285,00	23,75	8,08
721 et 740	295,00	24,50	8,33
741 et 760	303,00	25,25	8,59
761 et 780	315,00	26,25	8,93
781 et 800	327,00	27,25	9,27
801 et 820	336,00	28,00	9,52
821 et 840	345,00	28,75	9,78

INDICE :

COTISATION DE BASE : €

TEMPS PARTIEL : %
(Pourcentage de temps travaillé)

COTISATION CORRIGÉE :
(Cotisation de base × % temps travaillé ou % du traitement : CPA, congé formation)
€

REVENUS ANNEXES (Indemnités heures sup)
: 0,75% des sommes perçues
€

MONTANT DE VOTRE COTISATION :
€

Désirez-vous la carte CEZAM? ☐ **OUI** - ☐ **NON**

Si oui, joindre un chèque de 8,50€ (à l'ordre du SGEN CFDT)
+ 4,50€ par carte supplémentaire pour vos ayant-droits
Voir p.4 sur https://www.cezam-grandest.fr/

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DE VOTRE COTISATION ?
Une solution qui présente bien des avantages !

>> Votre cotisation est prélevée tous les mois (1/12ème)
>> Vous pouvez arrêter votre prélèvement à tout moment par simple courrier.
>> Sauf avis contraire de votre part, votre adhésion est renouvelée automatiquement sans interruption des services.
>> Vous simplifiez nos opérations de gestion et la tenue de nos fichiers…

Pour choisir le prélèvement automatique complétez le formulaire ci-contre et joignez un RIB.

Et n'oubliez pas…
Votre cotisation donne droit à une **réduction d'impôt** ou à un **crédit d'impôt** égal à :

66% du montant de la cotisation !

CE QUE VOUS PAYEZ
réellement
après réduction d'impôt ou crédit d'impôt.

CAS PARTICULIERS :

Étudiant préparation concours :		CONTRACTUELS (Indice < à 432)	84€
>>Emploi Avenir Professeur :	24€	AESH, EVS, AVS / AVSI (800 h par an)	40€
>> Étudiant en M1 – INSPÉ	24€	DISPONIBILITÉ	24€
>> Contractuel Admissible – INSPÉ – M2	60€		24€
		CONGÉ PARENTAL (sans traitement)	24€
STAGIAIRES	84€		
ASSISTANTS D'ÉDUCATION (temps plein)	84€		

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

À renvoyer **accompagné d'un RIB**

SYNDICAT → Sgen-CFDT Lorraine

Référence unique du mandat (RUM) qui sera attribuée par le syndicat :

Le « mandat de prélèvement SEPA » est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

1. La CFDT à envoyer des instructions à votre banque débiter votre compte ;
2. Votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :
   - Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
   - Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom / Prénom du débiteur :

Adresse

N° et nom de la rue :

Code postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte N° IBAN (identification internationale du compte bancaire) :

N° BIC (code international d'identification de votre banque) :

Nom du syndicat CFDT créancier : **Sgen-CFDT Lorraine**

ICS (identifiant créancier SEPA) : **FR 88 ZZZ 254 894**

Adresse : **6 rue de Mon Désert - 54000 NANCY**

Type de paiement : ☑ Paiement récurrent / répétitif

Signé à (lieu et date JJ/MM/AAAA) :

Signature du nouvel adhérent :

Zone réservée à l'usage exclusif de la CFDT

POURQUOI ADHÉRER AU SGEN-CFDT ?

Vous syndiquer : une nécessité, un atout pour votre carrière

Combien de mutations, de promotions, de formations manquées faute d'informations ou de suivi syndical ? Quelle possibilité surtout d'agir efficacement dans l'école, le service, l'établissement sans information, formation, débats et réflexions plus larges que celles menées au sein du cercle restreint des collègues proches ?

Adhérer au Sgen-CFDT c'est :

- **Être informé(e), conseillé(e), défendu(e) : c'est le choix d'un syndicat utile aux personnels,**
  - Vous recevrez des mensuels nationaux, "Profession Education" et son supplément académique, "CFDT Magazine", des guides pratiques et des bulletins d'information « Spécial adhérents » transmis par le biais d'une liste de diffusion.
  - Vous serez averti(e), conseillé(e), suivi(e) et défendu(e) dans tous les actes administratifs de votre carrière (mutations, promotions, changement de corps,...).
  - Vous aurez la possibilité de contacter à tout moment les élus CAP et CT lorsque vous rencontrerez des difficultés ou souhaiterez un conseil.
  - Vous pourrez participer à des stages de formation syndicale pour mieux connaître vos droits et apprendre à les défendre.

- **Avoir la parole, participer... et agir collectivement : c'est le choix d'un syndicat proche des personnels.**
  - Vous pourrez rencontrer des collègues et des militants pour débattre, confronter des expériences et donner votre avis en participant à la vie politique du syndicat.
  - Adhérer au Sgen-CFDT c'est se donner les moyens d'être acteur de son avenir professionnel et de la vie de son établissement, de lutter contre la résignation et de faire entendre sa voix.

Se syndiquer, un acte citoyen

- La démocratie ne se limite pas aux seules élections politiques.
- Pour la CFDT, le pouvoir politique ne peut ni ne doit tout faire.
- Une société démocratique a besoin de corps intermédiaires, à commencer par des syndicats forts et représentatifs capables de construire des projets, de débattre, de négocier et d'arbitrer collectivement entre les intérêts parfois contradictoires des salariés qu'ils représentent.
- La fuite individualiste ou corporatiste constitue une illusion dangereuse qui conduit les plus faibles à l'exclusion mais qui freine aussi les progrès de l'ensemble de la société.
- Adhérer au Sgen-CFDT, ce n'est pas simplement bénéficier d'un ensemble de services. C'est aussi avoir l moyens de s'exprimer et d'agir dans son établissement nais aussi dans un cadre plus large.
- En adhérant au Sgen-CFDT vous aurez aussi la possibilité, si vous le souhaitez, de vous impliquer dans la vie du syndicat en participant à la réflexion et à l'élaboration des revendications du Sgen et de la CFDT.

L'adhésion au Sgen-CFDT Lorraine donne également droit à :

- Une réduction d'impôt ou crédit d'impôt équivalent à 66% du montant de la cotisation !
- Une assistance juridique pour les contentieux en lien avec votre activité professionnelle.

La carte *CEZAM*

Tous les adhérents du 5gen-CFDT Lorraine peuvent bénéficier de **la carte *CEZAM***.

Une carte nominative annuelle permet d'obtenir des réductions :

- Directement chez les partenaires qui acceptent la carte.
- En utilisant le service de "billetterie" en ligne sur le site Internet de CEZAM ou en se rendant dans les permanences CEZAM.

Pour connaître les partenaires de CEZAM et les possibilités offertes par la carte :
http.//www.cezamlorrainechampagneardenne.fr